

8 Lac et rochers de Saint-Andéol

Marchastel
Plateau ouvert



• Description du site

Le lac de St-Andéol est l'un des quatre lacs glaciaires de l'Aubrac, formé par un phénomène de surcreusement glaciaire. Ce site de 78 ha tire également son originalité géologique d'un affleurement de roches métamorphiques se distinguant du socle granitique. Sur ces affleurements pousse la seule station connue d'Aconit vénéneux dans le Massif central. Le site comprend le lac et les zones humides attenantes ainsi qu'une partie du ruisseau du même nom. L'activité d'élevage y est présente une partie de l'année. Le site est également fréquenté au niveau touristique, du fait du passage de la variante non balisée du GR 65 (chemin de St. Jacques de Compostelle)



• Périmètres d'inventaire ou de préservation actuels

- Natura 2000 «Plateau de l'Aubrac»
- Projet d'ENS
- site inscrit selon la loi de 1930
- ZNIEFF I et II

• Trame Verte et Bleue de l'Aubrac

Ce site contribue à la sous-trame agropastorale en tant que réservoir, cœur et corridor et à la sous-trame humide en tant que cœur et corridor.

• Éléments de patrimoine naturel

	Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Liste rouge	Protection
Habitats	D1.11 Tourbières hautes actives, relativement peu dégradées		DH (7110*)
Flore	<i>Carex lasiocarpa</i> – Laïche à fruit barbu <i>Drosera rotundifolia</i> – Rossolis à feuilles rondes <i>Elatine hexandra</i> – Elatine à six étamines <i>Isoetes echinospora</i> – Isoète à spores spinuleuses <i>Isoetes lacustris</i> – Isoète des lacs <i>Littorella uniflora</i> – Littorelle à une fleur <i>Luronium natans</i> – Flûteau nageant <i>Oenanthe peucedanifolia</i> – Œnanthe à feuilles de peucedan	NT (MP) NT (Au) EN (Au) NT (MP) VU (Na) CR (Au) VU (MP) VU (Au) NT (MP) NT (Au) EN (MP) NT (Au) VU (MP) NT (MP)	12 Na Au Na Na Na Na/ DH (II) 48
Faune	<i>Numenius arquata</i> – Courlis cendré <i>Vipera berus</i> – Vipère péliade	VU (Na) VU (LR) CR (MP)	Na

• Pistes de travail

Accompagner la gestion pastorale afin d'éviter l'eutrophisation du lac, l'assèchement des milieux humides et de conserver la flore remarquable (littorelles et isoètes notamment)